



## SITUATION PROBLÉMATIQUE À SIGNALER ?

Vous êtes en classe, au front, les deux pieds dans la réalité. L'Alliance veut assurer votre santé et votre sécurité. C'est pourquoi nous aimerions que vous nous signaliez toute situation problématique pouvant vous porter atteinte et affecter votre tâche. Pour ce faire, il faut remplir ce [formulaire](#). L'exercice nous permettra de documenter les enjeux sur lesquels il faut se pencher. Ces informations nous sont nécessaires. Malgré la fatigue, nous sommes là et nous continuons à persévérer pour tenter de faire respecter ce qu'il nous reste de convention collective.

## DOCUMENT À VOIR OU À REVOIR

Le PowerPoint présenté à la dernière Assemblée d'unité de négociation est [en ligne](#). Il contient une foule de renseignements importants. Consultez-le!

L'Alliance vous rappelle que tous les documents et les communications externes publiés au sujet des mesures sanitaires ainsi que ceux des ministères concernés sont consignés dans son site, sous le menu [INFORMATION/COVID-19](#), dans la section *MESURES EN COURS*.

## UN REMPART

Depuis deux semaines, vous êtes de retour en classe, au centre de l'action régulée par un plan de contingence ridicule. Ce n'est pas facile, je le sais. Certaines directions sont plus clémentes et aidantes que d'autres, mais je suis bien consciente également que ce n'est pas le cas de tous les milieux. Je sens votre très grande exaspération, votre « écœurantité » aiguë et le ras-le-bol général. Le 19 janvier dernier, nous avons tenu une Assemblée d'unité de négociation CSSDM justement pour prendre le pouls des conditions dans lesquelles vous exercez votre profession présentement. Nous n'avons pas du tout été surpris de ce que nous avons entendu — ce qui ne correspond pas du tout au discours de licornes du ministre Roberge... La réunion visait non seulement à vous écouter, mais aussi à dégager, ensemble, des éléments qui pouvaient mettre un peu de baume sur nos plaies (voir article page 3).

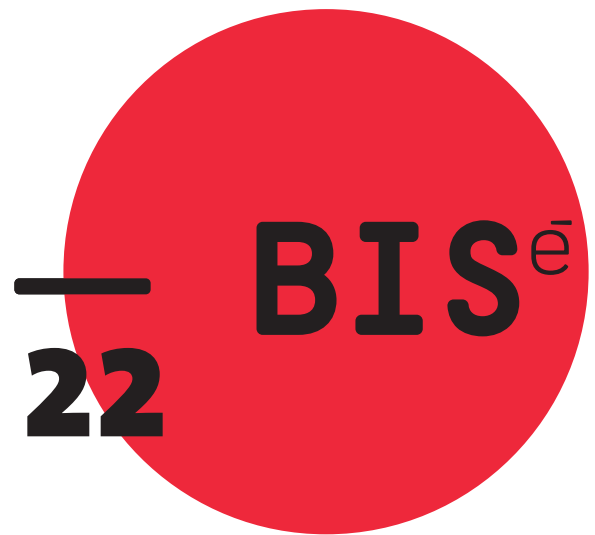
### VOS DOLÉANCES

Nous comprenons vos inquiétudes, vos insatisfactions et vos frustrations. Nous écoutons vos doléances, mais ce n'est pas l'Alliance qui prend les décisions... Ce sont les employeurs et nous ne pouvons nous substituer à eux. Ils ont leur rôle à jouer.

Cependant, je comprends pertinemment que c'est beaucoup plus simple d'interpeller votre syndicat que ces employeurs, que l'on sent bien souvent très loin de notre réalité. Nous sommes en quelque sorte votre rempart et je tiens à ce que vous sachiez que nous sommes très empathiques et que nous prenons nos responsabilités très à cœur. Notre rôle est de vous soutenir, de dénoncer les situations aberrantes et de faire ce qui est en notre pouvoir pour les changer. Nous avons besoin de les connaître et, pour pouvoir intervenir, nous avons besoin que vous continuiez à nous alimenter sur ce qui se passe dans vos milieux. Je vous invite encore une fois à remplir le [formulaire](#) à ce sujet (voir manchettes).

### NOTRE RÔLE

Nous travaillons très fort pour remplir tous les mandats qui nous ont été donnés. Tous nos efforts sont actuellement centrés vers ces cibles, afin d'alléger votre quotidien. Cela dit, nous n'avons pas non plus un accès direct au sous-ministre ou au cabinet du ministre de l'Éducation. C'est



pourquoi nous saisissons toutes les occasions pour assurer une présence médiatique afin de sensibiliser la population non seulement aux risques de santé et de sécurité que vous courez, mais aussi aux pénibles conditions d'exercice et d'apprentissage ainsi qu'aux bris de service. Parce que, quoi qu'en dise notre ministre de l'Éducation, ce n'est pas vrai que tout est beau dans le meilleur des mondes ! Nous avons donc aussi un devoir de lutter contre la désinformation engendrée par le gouvernement. On a du pain sur la planche...

### PRÉPARONS LE TERRAIN

Tout ceci peut être décourageant, mais j'ai envie de vous dire qu'il ne faut pas lâcher. Au contraire, il faut se tenir tous ensemble, être solidaires, nous rallier et travailler ensemble dans la même direction.

Nous mettons actuellement la table pour la prochaine négociation de notre *Entente nationale*. Pourquoi ne pas justement tirer profit de ce qui se passe dans les établissements pour nous lier davantage afin de préparer le terrain ? C'est une voie sur laquelle je vous convie personnellement. De son côté, l'Alliance continue à se battre, à bûcher pour garder le fort et être votre rempart !

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

## COLLOQUE DE L'ALLIANCE ON GARDE LE CAP!

C'est en 1982 qu'a eu lieu le premier colloque de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal. L'Alliance étant le plus gros syndicat local d'enseignantes et d'enseignants au Québec, cela en fait un événement unique.

Pendant deux jours, les enseignantes et enseignants assistent à des conférences et des ateliers, fréquentent un salon qui rassemble des exposants dynamiques qui connaissent bien le milieu de l'éducation et les besoins des profs. Le colloque de l'Alliance est un grand happening où c'est possible de faire de nouvelles connaissances ou encore de retrouver des collègues perdus de vue, de faire du réseautage pour amorcer des réflexions, élaborer des projets et parfaire nos compétences. En ces temps de pandémie, le comité du colloque de l'Alliance est en contact étroit avec les responsables du Palais des congrès et a grand espoir que ce bel événement se tiendra, comme prévu, les 24 et 25 mars prochain, en personne, dans ces lieux. D'ailleurs, les inscriptions sont déjà amorcées. Des exemplaires du programme sont livrés aujourd'hui dans les établissements. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant!

Le thème du colloque de cette année, *Je suis plus qu'un numéro*, prendra tout son sens lorsque nous nous rencontrerons. Non seulement *Je suis plus qu'un numéro*, mais je suis tenace, je fais preuve de résilience et de professionnalisme. C'est ça, être un prof à Montréal! Donc, on garde le cap et on croise les doigts pour se voir dans deux mois!

● **Elaine Bertrand, personne-ressource**

## RÉGIMES DE RETRAITE — LÉGÈRE BAISSÉ DU TAUX DE COTISATION DU RREGOP

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le taux de cotisation au RREGOP a légèrement baissé, il est passé de 10,33% à 10,04%. La formule de base pour le calcul de la cotisation au RREGOP est la suivante : {taux de cotisation X [Salaire admissible – 25% du maximum de gain admissible (MGA) X Service crédité]} – Réduction\* = montant des cotisations

\*La réduction s'applique uniquement si votre salaire admissible est inférieur au MGA.

Formule pour la réduction :

Taux de réduction X [MGA X Service crédité] – Salaire admissible] = montant de la réduction

### POUR 2022

Taux de cotisation	Maximum de gain admissible (MGA)	Taux de réduction
10,04%	64 900 \$	1,78%

#### Exemple : salaire échelon 17

La reconnaissance des droits au RREGOP est basée sur l'année civile. Le salaire admissible a été ajusté pour tenir compte de l'augmentation salariale au 30 mars 2022 afin d'établir le salaire admissible de 2022.

\*\* 87 206 \$ du 1<sup>er</sup> janvier au 29 mars 2022 (57/200 jours) et 92 027 \$ du 30 mars au 31 décembre 2022 (143/200 jours)

Calcul : {10,04% X [87 206 \$ – 16 225 X 1,00]} = 7 472,57 \$

#### Exemple : salaire échelon 3

La reconnaissance des droits au RREGOP est basée sur l'année civile. Le salaire admissible a été ajusté pour tenir compte de l'augmentation salariale au 30 mars 2022 et de la progression d'échelon au début de l'année scolaire 2022-2023 (échelon 4) afin d'établir le salaire admissible de 2022.

\*\* 51 916 \$ du 1<sup>er</sup> janvier au 29 mars 2022 (57/200 jours) et 52 954 \$ du 30 mars au 30 juin 2022 (60/200 jours) ainsi que changement d'échelon 54 127 \$ du 23 août au 31 décembre 2022 (83/200 jours)

Étape 1 : {10,04% X [51 916 \$ – 16 225 X 1,00]} = 3 706,76 \$

Étape 2 (calcul de la réduction) : 1,78% X [54 127 \$ X 1,00] – 3 706,76 \$ = 209,24 \$

Montant des cotisations pour 2022 : 3 706,76 \$ – 209,24 \$ = 3 497,52 \$

● **Chantal Forcier, conseillère**

## DERNIER RAPPEL — ÉDUCATION DES ADULTES RECONNAISSANCE D'UNE NOUVELLE SPÉCIALITÉ



La date limite pour faire une demande de reconnaissance d'une nouvelle spécialité est le 11 février 2022. Pour ce faire, adressez-vous à Keren Chatelier, du Bureau de la dotation, par courriel à l'adresse [chatelier.ke@csgm.qc.ca](mailto:chatelier.ke@csgm.qc.ca). Pour tous les renseignements, voir le BIS numéro 20 du 17 janvier 2022, ou téléphoner à madame Chatelier, au 514 596-6517, poste 6711.

● **Chantal Forcier, conseillère**

## RAPPEL CONCOURS LA PERSÉVÉRANCE A AUSSI UN VISAGE CHEZ LES ADULTES EN FORMATION



Pour soumettre la candidature d'une ou d'un élève au concours *La persévérance a aussi un visage chez les adultes en formation*, organisé par la FAE, il faut remplir ce formulaire **avant le 18 février**. En plus de la possibilité de gagner une bourse, les gagnants pourront, s'ils le désirent, être les visages de la persévérance sur la prochaine affiche et partager leur expérience lors d'un Conseil fédératif. C'est aussi une belle façon de mieux faire connaître la réalité à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle.

● **Line Lamontagne, vice-présidente**

# DÉCISIONS — -aun DU 19 JANVIER

Lors de la dernière réunion de l'Assemblée d'unité de négociation CSSDM, qui s'est tenue le 19 janvier, les enseignantes et enseignants de l'Alliance ont adopté des moyens d'action servant à dénoncer l'imposition par le gouvernement de décrets donnant des droits inédits au CSSDM.

Il a été décidé démocratiquement que les profs de l'APPM :

- 1) Refusent de se porter volontaire pour toutes modifications à leur tâche éducative, à la composition de leurs groupes ou pour occuper un autre corps d'emploi.

*Ayant maintenant le pouvoir de jouer dans la tâche des profs lorsqu'il y a bris de service, de modifier les groupes sans prendre en considération les besoins de nos élèves ou encore d'affecter un salarié à une tâche pour laquelle il n'est pas formé, laissons aux directions l'odieuse d'imposer ces décisions.*

- 2) Affichent leur solidarité et leur mobilisation en portant les t-shirts de l'Alliance et les tuques FAE.

*Désignez une journée précise dans la semaine, le mercredi par exemple, pour afficher vos couleurs en signe de solidarité. Faites de même en CPEPE, en CE ou en rencontre du personnel.*

- 3) Demandent systématiquement à leur direction, par écrit, une compensation financière dont le calcul est basé sur le 1/1000<sup>e</sup> du salaire annuel, comme le prévoit l'Entente nationale, lorsqu'on leur demande de dépasser leur tâche éducative, par exemple pour contacter des élèves en dehors des heures de cours.

*Vous devez travailler à la demande de votre direction ? Alors vous devez être payé. Le bénévolat ne doit jamais être la solution.*

- 4) Demandent aux directions en CPEPE et à leur CE s'ils reconnaissent que le plan de retour à l'école et le plan de contingence mettent les élèves et les membres du personnel en danger.

*Nous voulons tous enseigner, mais nous exigeons de le faire en sécurité. Présentez ces documents respectivement en CPEPE et en CE pour recueillir l'opinion des personnes concernées.*

- 5) Demandent à ce qu'une réunion extraordinaire du Conseil fédératif soit convoquée rapidement afin que la FAE puisse se doter de demandes et d'actions nationales.

*Ce retour improvisé en classe est vécu partout parmi les affiliés. Nous voulons faire valoir nos revendications non seulement à Montréal, mais dans toutes les régions couvertes par les syndicats affiliés de la FAE.*

Ces moyens simples, mais efficaces, doivent être appliqués dans nos milieux. Si vous avez des questions ou encore pour une demande de visite d'école, n'hésitez surtout pas à communiquer avec le membre du Conseil d'administration responsable la vie syndicale de votre établissement.

Solidairement.

●  
Patrick Trottier, vice-président

## POUR DES ÉCOLES OUVERTES ET SÉCURITAIRES

Avec le retour en classe, de nombreuses inquiétudes et de nombreux doutes persistent en ce qui a trait à la qualité de l'air dans les écoles. Plusieurs témoignages, dont des photographies de lecteurs de CO<sub>2</sub> qui démontrent des taux dépassant les normes établies par le gouvernement, ont été publiés sur les réseaux sociaux par du personnel scolaire. Ceci indique une possible problématique, mais dont on ignore la teneur, faute de données accessibles.

En un clic, joignez votre voix et faites valoir vos préoccupations à votre députée ou votre député en pressant le gouvernement :

- ➔ de se doter de standards élevés en matière de qualité de l'air afin d'assurer la meilleure protection possible contre la COVID-19 et les éventuels nouveaux variants ;
- ➔ d'adopter d'urgence un plan concret relativement à la qualité de l'air dans les écoles ;
- ➔ de rendre publiques toutes les données détaillées de l'ensemble des lecteurs de CO<sub>2</sub> installés dans les classes, et ce, rétroactivement au moment de leur installation.

Allez, c'est par [ici](#) (et ça se fait aussi aisément sur votre téléphone).

L'Alliance vous invite à faire connaître cette pétition aux parents de vos élèves, à vos amis et à votre famille !

●  
Source : FAE

